# Objectif Oman

## Février 2021

### FAITS SAILLANTS

- ***FMI : recul du PIB de -6,4% en 2020, léger rebond de +1,8% attendu en 2021***
- ***Le secteur bancaire omanais a globalement fait preuve de résilience en 2020***
- ***BP annonce la cession de 20% du bloc 61 au groupe thaïlandais PTTEP pour 2,6 Md USD***
- ***La compagnie aérienne nationale Oman Air va réduire sa voilure***

## CLIMAT DES AFFAIRES

***Point de situation sur la gestion de la crise sanitaire du Covid-19***

Le Sultanat d'Oman comptait officiellement 141 496 cas de Covid-19 recensés pour 1 570 décès au 28 février 2021. Toujours contenue, l'épidémie semble toutefois connaître une légère accélération à l'origine de la mise en place par les autorités de nouvelles mesures préventives telles que la limitation à 50% de la capacité d'accueil des restaurants et des centres commerciaux, ainsi que la fermeture des plages et des parcs. Les frontières terrestres du Sultanat demeurent en outre toujours fermées et la quarantaine de sept jours imposée aux nouveaux entrants doit désormais obligatoirement s'effectuer dans une chambre d'hôtel. Les autorités omanaises ont par ailleurs décidé de ne plus autoriser – à partir du 25 février et pour une durée d'au moins 15 jours – l'entrée sur le territoire des personnes en provenance de dix pays considérés « à risque »[1], ainsi que celle des voyageurs ayant séjourné dans l'un de ces pays au cours des deux dernières semaines. En parallèle, la campagne nationale de vaccination progresse à un rythme modéré (67 660 vaccinations réalisées, soit 1,4% de la population) sur la base des vaccins *Astra-Zeneca* (100 000 doses reçues) et *Pfizer-BioNTech* (56 000).

## INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

***FMI : recul du PIB de -6,4% en 2020, léger rebond de +1,8% attendu en 2021 (estimations révisées)***

Le FMI a dévoilé le 12 février 2021 les principales conclusions de sa mission d'analyse économique et financière du Sultanat d'Oman menée – à distance – courant janvier dans le cadre des consultations Article IV. La chute du prix du baril de pétrole observée début 2020 et la crise sanitaire du Covid-19 se sont traduites par un recul du PIB omanais de -6,4% en 2020 (estimations révisées), à 63,2 Md USD. Dans le détail, le PIB non-pétrolier s'est contracté de -10% alors que le PIB pétrolier, soutenu par la hausse de la production de condensat – non

[1] *Afrique du Sud, Brésil, Ethiopie, Ghana, Guinée, Liban, Nigéria, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie.*

concerné par les accords OPEP+ de limitation de la production de pétrole –, a affiché une baisse plus limitée de -2,4%. Pour 2021, le FMI prévoit – désormais – un léger rebond de l'économie omanaise, estimé à +1,8%.

Conséquence de la faiblesse des cours du pétrole et du recul de la demande mondiale, les exportations omanaises d'hydrocarbures ont chuté de -26% en 2020 (à 19,6 Md USD), favorisant ainsi l'aggravation du déficit du compte courant, estimé à 10% du PIB (après -5,4% du PIB en 2019). Dans le même temps, les réserves internationales du pays ont diminué de -9,6%, à 15,1 Md USD, soit l'équivalent de 6,5 mois d'importations. En matière de finances publiques, le déficit budgétaire a atteint 17,3% du PIB en 2020 selon le FMI, portant ainsi l'endettement public du Sultanat à 81% du PIB (contre 60% en 2019). Enfin, dans le sillage d'une consommation en berne, l'inflation s'est inscrite en territoire négatif en 2020, à -0,9%.

***Financement de l'économie : le secteur bancaire omanais a globalement fait preuve de résilience en 2020***

La Banque centrale d'Oman a publié des statistiques consolidées sur l'année 2020 permettant de dresser un premier bilan de l'activité des banques omanaises – conventionnelles et islamiques – dans le contexte de la crise sanitaire et économique du Covid-19. Les crédits bancaires ont ainsi progressé de +3,3% en 2020, à 26,7 Md OMR, soutenus notamment par la hausse des crédits accordés au secteur public (+26,6%) alors que les crédits au secteur privé ont stagné dans le même temps (+1,1%), en dépit des mesures spécifiques de soutien annoncées par les autorités.

De l'autre côté du bilan, les dépôts bancaires ont augmenté de +2,9% en 2020, à 24,3 Md OMR, tirés principalement par la hausse des dépôts du secteur privé (+10,5%). Dans le détail, les dépôts des ménages, qui représentent 51% des dépôts privés, ont notamment augmenté de +14,8% sur un an dans le sillage de la fermeture administrative de nombreux lieux de consommation et de la progression de l'épargne de précaution. En partie mobilisés par les autorités pour le financement des dépenses publiques, les dépôts du secteur public (administrations et entreprises) ont reculé pour leur part de -14,7% – ces derniers représentent toutefois toujours plus d'un quart des dépôts totaux du secteur.

*Synthèse de l'activité bancaire en 2020*

| *En Md OMR* | Dépôts bancaires | *Variation annuelle* | Crédits bancaires | *Variation annuelle* |
|---|---|---|---|---|
| Administrations publiques | 5,6 | *-15,6%* | 0,5 | *249,0%* |
| Entreprises publiques | 1,3 | *-10,9%* | 3,1 | *15,4%* |
| Secteur privé (entreprises + ménages) | 16,8 | *10,5%* | 22,9 | *1,1%* |
| Non-résidents | 0,6 | *71,9%* | 0,2 | *-49,2%* |
| **TOTAL** | **24,3** | ***2,9%*** | **26,7** | ***3,3%*** |

*Source : Banque centrale d'Oman*

Les indicateurs de solidité financière (ISF) du secteur bancaire omanais sont par ailleurs demeurés sains en 2020 selon le FMI. Le ratio d'adéquation des fonds propres (CAR) des banques locales s'élevait ainsi à 19,1% en moyenne fin 2020 et le ratio de liquidité à court terme (LCR) atteignait environ 200%, des niveaux bien supérieurs aux seuils minimaux réglementaires. Reflet de la dégradation de la solvabilité des emprunteurs, le ratio des prêts non performants (NPL) a toutefois progressé à 4,2% fin 2020 (contre 3,4% fin 2019). Pénalisés par le recul de l'activité économique, les mesures de report des échéances de remboursement des prêts et la hausse des charges de provision pour risques, les résultats du secteur bancaire auraient par ailleurs reculé de près d'un tiers en 2020 (estimation préliminaire). A noter que le poids des banques islamiques sur le marché n'a progressé que modérément en 2020 – ces dernières ont octroyé 16,3% des crédits et capté 15,6% des dépôts totaux contre respectivement 15,4% et 15,2% en 2019.

***Résultats 2020 du commerce franco-omanais***

Les échanges commerciaux bilatéraux entre la France et Oman se sont élevés à 277 M EUR en 2020, en baisse de 46,7% par rapport à 2019. Cette régression résulte à la fois du recul de nos exportations (-39,9% en g.a. ; à 255 M EUR), notamment aéronautiques, et de l'effondrement des importations françaises en provenance d'Oman, divisées par cinq en un an (à seulement 22 M EUR) – ce dernier s'explique principalement par l'arrêt total de nos achats de produits pétroliers raffinés et coke en 2020, alors qu'ils représentaient 82% des importations françaises en 2019, soit 86 M EUR. Dans le détail, les exportations françaises vers Oman en 2020 ont été principalement soutenues par les ventes i) d'aéronefs et engins spatiaux, bien qu'en forte baisse (32 M EUR contre 137 M EUR en 2019), ii) de moteurs et turbines[2] (25 M EUR), iii) de préparations pharmaceutiques (22 M EUR) et iv) d'instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation (19 M EUR).

La part de marché française continue de reculer sur longue période, passant de 2,4% en 2002 à 0,6% en 2020[3]. La France constitue dès lors le 27ème fournisseur d'Oman derrière les Emirats arabes unis (40,9%), la Chine (7,4%), l'Arabie saoudite (6,0%), l'Inde (5,6%) et nos principaux concurrents européens, notamment l'Allemagne (2,2%), les Pays-Bas (1,5%) et le Royaume-Uni (1,4%). A noter que la part de marché française est en partie « sous-estimée » par le rôle de plateforme régionale joué par Dubaï, principale porte d'entrée des exportations vers Oman, ainsi que par les différences de méthodologies de comptage entre les services douaniers des deux pays[4].

Dans ce contexte, notre excédent commercial vis-à-vis d'Oman a reculé de 27% en 2020, à 233 M EUR (contre 319 M EUR en 2019). Oman constitue néanmoins le 26ème excédent bilatéral de la France au niveau mondial et contribue à limiter le déficit commercial global de notre pays (65,2 Md EUR en 2020). A titre de comparaison, la France a enregistré en 2020 des excédents commerciaux avec les Émirats arabes unis (2,4 Md EUR), le Qatar (1,1 Md EUR), le Koweït (713 M EUR) et le Bahreïn (5 M EUR), ainsi qu'un déficit commercial avec l'Arabie saoudite (-351 M EUR).

*Evolution des échanges commerciaux entre la France et le Sultanat d'Oman*

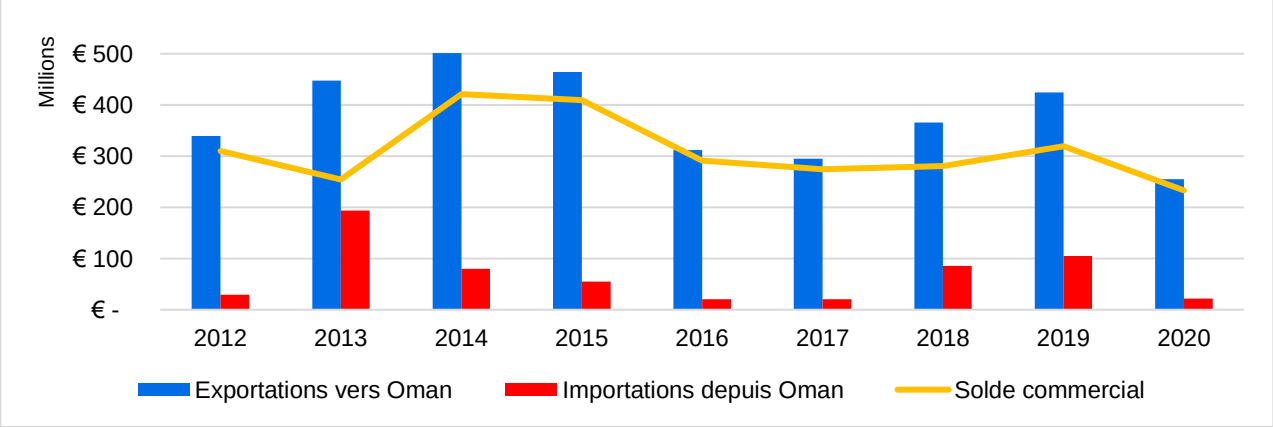


*Source : Douanes françaises*

## INFORMATIONS SECTORIELLES

***Gaz : BP annonce la cession de 20% du bloc 61 au groupe thaïlandais PTTEP pour 2,6 Md USD***

*British Petroleum* (*BP*) a annoncé la cession de 20% de sa participation dans le bloc 61 au groupe pétrolier thaïlandais *PTTEP* pour un montant de 2,6 Md USD. Cette vente, qui reste notamment soumise à

[2] *A l'exclusion des moteurs pour avions, automobiles et motocycles*
[3] *Sur les neuf premiers mois de l'année 2020*
[4] *Le montant comptabilisé des exportations françaises est inférieur de moitié dans les statistiques omanaises.*

l'approbation des autorités omanaises, devrait être finalisée courant 2021 selon le groupe britannique. A l'issue de cette transaction, *BP* restera toutefois l'actionnaire majoritaire du bloc (40%), devant le groupe public omanais *OQ* (30%) et la compagnie pétrolière malaisienne *Petronas* (10%), et conservera son rôle d'opérateur. Composé des champs gaziers de Khazzan et Ghazeer, le bloc 61 représente près d'un tiers de la production quotidienne de gaz et de condensat du Sultanat, soit respectivement 42,5 M $m^3$/j et 65 000 b/j. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de désinvestissement de *BP* dans le monde, permettra en revanche à *PTTEP* de renforcer son empreinte en Oman. Pour mémoire, le groupe public thaïlandais détient déjà des participations dans les deux principaux blocs pétroliers du pays (2% du bloc 6 et 1% du bloc 53), 20% de la concession pour l'exploration de gaz non associé dans le bloc 12, en partenariat avec le groupe *Total*, et 2% d'*Oman LNG*.

***Aérien : la compagnie nationale Oman Air va réduire sa voilure***

Nommé président du conseil d'administration d'*Oman Air* à l'été 2020, Mohammed Al Barwani a dévoilé les contours de la nouvelle stratégie de la compagnie aérienne nationale en réponse à la crise sanitaire et économique actuelle. Corollaire des mesures de confinement adoptées par le Sultanat – notamment suspension des vols commerciaux pendant près de six mois et arrêt de la délivrance des visas tourisme – et de la réduction du trafic aérien mondial, *Oman Air* a vu son activité fortement chuter en 2020 et opèrerait désormais « *à seulement 15% à 20% de ses capacités* » selon le président du conseil d'administration. La compagnie « *pourrait néanmoins mobiliser de 30% à 35% de ses capacités opérationnelles au cours du second semestre 2021 […] suite au déploiement global de la stratégie vaccinale* » selon Mohammed Al Barwani. *Oman Air* envisage en effet de pouvoir opérer d'ici quelques mois davantage de vols vers des destinations jugées rentables comme l'Europe, l'Inde et la Thaïlande, actuellement peu desservies du fait de l'application de mesures strictes de confinement.

Cette hausse espérée de l'activité ne sera toutefois pas suffisante pour permettre à *Oman Air* de maintenir sa flotte en l'état. La direction de la compagnie aérienne prévoit dès lors de ramener son nombre d'appareils de 50 à 36 unités (calendrier non précisé), soit une réduction de 28%. Alors que la politique d'expansion mise en œuvre au cours de la décennie écoulée s'était traduite par une répétition d'exercices déficitaires, l'objectif désormais affiché est de transformer *Oman Air* en une compagnie agile et rentable « *d'ici quelques années* », capable de survivre sans subvention publique. Les lignes les moins rentables, parmi lesquelles sont citées Athènes, Beyrouth, Manchester et Casablanca, ont ainsi été abandonnées et *Oman Air* s'active désormais sur le front du partage de codes, notamment avec *Qatar Airways* et la compagnie omanaise à bas coût *Salam Air*.

Alors que le précédent plan stratégique de développement d'*Oman Air* prévoyait de porter la flotte à 70 appareils à terme, la crise actuelle a finalement poussé les autorités omanaises à réviser leurs ambitions à la baisse et à se concentrer sur la survie de la compagnie nationale. Dans le sillage des mesures d'austérité déjà mises en œuvre ou annoncées par les autorités, l'objectif semble aussi pour l'Etat-actionnaire de soulager des finances publiques mal en point en réduisant sensiblement la charge du soutien financier à *Oman Air*. A noter par ailleurs que les autorités ont annoncé début janvier 2021 la disparition de la holding publique *Oman Aviation Group (OAG)*. *Oman Air* est désormais placée sous l'autorité directe du fonds souverain *Oman Investment Authority (OIA)*.

***Logistique : bilan de l'activité des ports omanais en 2020***

Selon *Asyad*, holding publique omanaise en charge du secteur de la logistique, les ports commerciaux du pays – principalement Sohar, Salalah et Duqm – ont accueilli plus de 9000 navires en escale et traité près de 54 millions de tonnes de marchandises en 2020. Dans le détail, 5,2 millions de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds) ont été opérés en 2020 (+5% sur un an) et le volume de vrac liquide (pétrole, gaz liquéfié, etc.) traité a atteint 18,4 millions de tonnes (+3,5%). Les importations de bétail ont par ailleurs fortement progressé, à 2,5 millions de têtes (+38,7%). A l'inverse, les importations et exportations de véhicules et machines semblent avoir été particulièrement affectées par le ralentissement de l'économie, affichant un

recul de -13,4% sur un an, à 106 900 unités. Au global, les ports omanais semblent avoir bénéficié en 2020 du report d'une partie de l'activité du port de Jebel Ali, en raison notamment des perturbations du trafic routier entre Oman et les Emirats arabes unis provoquées par l'épidémie de Covid-19.

***Eau : Suez a remporté un contrat de traitement d'eau pour le compte du groupe pétrolier PDO***

Un consortium dirigé par *Suez* (51% des parts), associé aux sociétés omanaises *Merit National Investments* (24,5%) et *Al Shawamikh Oil Services* (24,5%), a été désigné par le groupe public omanais *PDO* pour opérer le traitement des eaux de production (40 000 $m^3$/jour) générées par l'extraction et la valorisation du pétrole sur le site de Rima, situé entre Duqm et Salalah. D'une durée de 20 ans, ce contrat devrait représenter un chiffre d'affaires total de 120 M EUR. Dans le détail, le consortium sera en charge du financement, de la conception, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance de plusieurs grands bassins d'évaporation et de systèmes de zones humides sur une surface de plus de 400 hectares.

***Immobilier : recul du nombre de transactions en 2020 et annonce de mesures de soutien au marché***

Selon l'institut national pour les statistiques *NCSI*, le montant total des transactions immobilières en Oman a chuté de -11,4% en 2020, à 2,5 Md OMR (soit 5,3 Md EUR). Ce dernier a notamment été pénalisé par la chute de -20,4% du montant des contrats hypothécaires (« *mortgage contracts* »), à 1,5 Md OMR, alors que les montants des contrats de vente (+1,6% ; à 926 M OMR) et des contrats de troc (+196% ; à 69 M OMR), ont progressé dans le même temps. Afin de redynamiser le marché immobilier, le ministère du Logement et de l'urbanisme a annoncé fin 2020 plusieurs mesures, notamment l'abaissement de 5% à 3% de la taxe sur les transactions immobilières et l'autorisation pour les résidents expatriés d'acheter des biens immobiliers dans des immeubles situés en dehors des traditionnels « complexes touristiques intégrés », sous certaines conditions toutefois (achat minimum de 45 000 OMR, part des expatriés au sein d'un même immeuble inférieure à 40%, impossibilité pour une même nationalité d'être représentée à plus de 20% dans un immeuble, etc.).

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

Clause de non-responsabilité
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique de Mascate

Rédigé par : Pablo Nivon, Fabien Gleizes

Revu par : Fabien Gleizes
Chef du Service Économique de Mascate

https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/OM